



INSTRUCTEUR/TRICE DE NATATION

domaine d'activité
Social · Communication

DESCRIPTION

L'INSTRUCTEUR DE NATATION S'OCCUPE PRINCIPALEMENT DE L'ENCADREMENT DES APPRENTIS NAGEURS DE TOUT ÂGE: ENTRÉE DANS L'EAU, DÉPLACEMENTS, ÉQUILIBRES, IMMERSIONS. SELON L'ÂGE DU PUBLIC, L'ENSEIGNEMENT DEVIENT ALORS INITIATION, DÉCOUVERTE DE L'EAU, JEUX, EXERCICES D'ÉQUILIBRE, DE RESPIRATION OU DE GYMNASTIQUE DANS L'EAU. IL LEUR ENSEIGNE LE CRAWL, LE DOS, LE PAPILLON ET LA BRASSE, LES PLONGEONS. IL VEILLE À TOUT MOMENT À LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET SANITAIRE DES Baigneurs. IL CONTRÔLE LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE L'EAU ET IL EST PRÊT À TOUT MOMENT À SECOURIR UN Baigneur EN DIFFICULTÉS. L'INSTRUCTEUR DE NATATION PEUT EXERCER SON MÉTIER AU SEIN DES STRUCTURES COMMUNALES OU LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX MAIS ÉGALEMENT DANS DES CENTRES DE REMISE EN FORME OU DE RÉÉDUCATION DISPOSANT D'UNE PISCINE, HÔTELS ET CAMPINGS DOTÉS D'UNE PISCINE OUVERTE SONT ÉGALEMENT DES EMPLOYEURS POTENTIELS.

DÉTAILS

Champs d'activité

Cours de natation

Surveillance des zones d'eau (piscine, plage)

Surveillance et entretien des installations techniques (qualité de l'eau, désinfection)

Accueil des clients

Tâches administratives

Connaissances / compétences

Maîtrise des techniques de communication et pédagogiques

Maîtrise des styles de natation

Maîtrise des techniques de secours

Manipulation de produits chimiques

Règlementation relative à la sécurité

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

Aisance du contact

Affinité technique

Aptitude pédagogique

Bonne constitution physique (sportif, pas d'allergies)

CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEUX DE TRAVAIL

- à l'extérieur
- centre de cures
- centre de réhabilitation
- collectivité
- hôtel
- lieu touristique
- piscine

FORMATION

DIPLÔMES PRÉPARANT À LA PROFESSION

- DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle)

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au **DAP** dans ce métier sont:

- avoir réussi une classe de 5e d'adaptation (5AD, ancienne 9e pratique) ou bien 45 modules dans une classe de 5e de préparation (5P, ancienne 9e modulaire).
- avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

rir un brevet de maîtrise. Des informations supplémentaires sont mises à disposition par la chambre des métiers (<http://www.cdm.lu/mon-apprentissage/brevet-maitrise/en-bref>).

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession

- s'étend sur 3 années ;
- est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante », se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

SPÉCIALISATIONS

Participation à des cours, formations et séminaires en rapport avec la profession.

Brevet de maîtrise: Après avoir terminé l'apprentissage avec succès, ce métier propose la possibilité d'acqu-

CENTRES DE FORMATION

Lycée Technique du Centre

106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg

Tel: 47 38 11 - 1 / - 294
Fax: 47 38 11 333

E-mail: secretariat@ltc.lu
Web: <http://www.ltc.lu/>

CONTACT

Adem - Orientation professionnelle

Maison de l'Orientation 58, bd G-D Charlotte (Place de l'Etoile)
L-1330 Luxembourg

Tel: 247 - 85480
Fax: 40 61 40

E-mail: info.op@adem.public.lu
Web: <http://www.adem.public.lu/demandeur/orientation/>